



**Rubrique:** Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

**Sous-rubrique:** Sommation selon l'ORC 2021

**Date de publication:** SHAB 26.04.2021, **Publication répétée:** 27.04.2021, 28.04.2021

**Numéro de publication:** BH00-0000001482

**Entité de publication**

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

## Sommation des autres personnes concernées, Optic'Ale SA en liquidation

### 1. Publication

**Organisation concernée:**

Optic'Ale SA en liquidation  
CHE-115.587.299  
Rue de l'Ale 48  
1003 Lausanne

**Remarques juridiques:**

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique a été sommée sans résultat de faire valoir un intérêt au maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 1<sup>re</sup> phrase, CO). Les autres personnes concernées sont donc sommées, en vertu de l'art. 934, al. 2, 2<sup>e</sup> phrase, CO) de faire valoir auprès de l'office du registre du commerce, dans le délai indiqué, leur intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique. Si, dans le délai imparti, personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription, la radiation de l'entité juridique est ordonnée par l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 3<sup>e</sup> phrase, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 934, al. 3, CO).

**Délai :** 30 jours

**Fin du délai:** 28.05.2021

**Point de contact:**

Registre du commerce du canton de Vaud,  
Rue Grenade 38, P.O.B. 198  
1510 Moudon